

Société

CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE TERRITORIALE POUR ANTICIPER LES CHOCs À VENIR

Coordination « bouclier anti-Covid » des maires franciliens (COMIF)

16/08/2020

La crise due au coronavirus a durement touché la région Île-de-France du point de vue sanitaire comme en termes économiques et sociaux. Pour y faire face, une coordination de près de trente communes s'est constituée afin de partager les difficultés rencontrées et d'échanger sur les bonnes pratiques mises en place, les maires devenant ainsi les chefs d'orchestre de la construction d'une véritable résilience territoriale.

PRÉFACE

La crise sanitaire provoquée par l'épidémie de la Covid-19 au printemps 2020 nous a révélé deux enseignements majeurs en matière d'action publique : les politiques publiques menées aux échelons de proximité – au premier chef desquels la Commune – ont permis d'agir avec réactivité et efficacité pour répondre à la crise ; d'un autre côté, l'État central est demeuré trop rigide et son administration trop ankylosée pour s'adapter à chaque spécificité territoriale dans cette situation exceptionnelle.

Les maires sont devenus ainsi les chefs d'orchestre de la construction d'une véritable *résilience territoriale*, qui vise à mieux anticiper et surmonter les chocs environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux.

Cette réflexion devra d'ailleurs s'intégrer dans une prochaine – et attendue – réforme de la décentralisation, qui devra affirmer encore davantage la capacité d'action de l'échelon local.

En Île-de-France, région fortement impactée par l'épidémie et ses conséquences économiques et sociales, nous avons décidé de constituer une coordination de près de trente Communes afin d'échanger nos bonnes pratiques et de partager nos difficultés rencontrées durant la gestion de la

crise sanitaire.

Nos villes ont démontré quotidiennement leur caractère essentiel par la mise en œuvre d'actions concrètes et innovantes avec l'accueil continu du public dans nos centres municipaux de santé comme des personnes fragilisées enregistrées dans nos centres communaux d'action sociale (CCAS) ; avec la livraison des repas pour nos personnes âgées dépendantes ; avec l'accompagnement effectif de nos commerçants tout en s'assurant que nos habitants trouvent de quoi effectuer leurs courses de première nécessité à distance raisonnable de leur domicile ; avec la mise en place d'offres numériques accessibles à tous grâce à l'action de nos médiathèques...

Forts du constat de cette efficacité locale commune, nous avons aussi souhaité émettre des propositions politiques ambitieuses qui visent à nous engager, nous les Villes, mais aussi qui expriment de fortes attentes vis-à-vis de l'État.

Elles sont guidées par la volonté de réduire la fracture inégalitaire, d'inventer de nouvelles solidarités territoriales, de réarmer nos services publics, de financer la relance économique et sociale par la consommation et la commande publique et d'adapter nos territoires aux nouveaux usages et modes de vie.

Nous, les Villes, nous engageons donc, par exemple, à placer 10 % de nos agents en télétravail pour améliorer leurs conditions de vie et protéger davantage l'environnement, ou à constituer des « réserves citoyennes locales » pour catalyser et pérenniser l'engagement citoyen exemplaire qui s'est exprimé durant la crise sanitaire.

Mais, puisque nous envisageons notre relation à l'État dans un cadre de confiance, nous lui demandons de compenser nos pertes de recettes fiscales locales pour rester des leviers importants de la relance du pays, ou encore de doter chaque enfant – au plus tard à son arrivée en 6^e – d'un équipement numérique pour lutter contre les inégalités trop importantes en la matière.

Pour anticiper les chocs futurs, chacun doit assumer sa charge, l'État comme les collectivités locales. Nous y sommes prêts et nous l'avons démontré.

Nous partageons ici et enfin une conviction commune : il est plus que temps de bâtir concrètement le projet politique de la *résilience territoriale*.

SOMMAIRE

Partie 1. Des villes « refuges » dans la crise sanitaire. Focus sur nos bonnes pratiques

Partie 2. De graves dysfonctionnements dans notre relation avec l'État

Partie 3. Manifeste : bâtir un avenir résilient et solidaire

LES MAIRES SIGNATAIRES

Luc Carvounas (maire d'Alfortville) ; **Christian Métairie** (maire d'Arcueil) ; **Régis Charbonnier** (maire de Boissy-Saint-Léger) ; **Sylvine Thomassin** (ancienne maire de Bondy) ; **Patrick Douet** (maire de Bonneuil-sur-Marne) ; **Hélène de Comarmond** (maire de Cachan) ; **Jean-Paul Jeandon** (maire de Cergy-Pontoise) ; **Maud Tallet** (maire de Champs-sur-Marne) ; **Rafika Rezgui** (maire de Chilly-Mazarin) ; **Olivier Klein** (maire de Clichy-sous-Bois) ; **Laurent Cathala** (maire de Créteil) ; **Jean-Philippe Gautrais** (maire de Fontenay-Sous-Bois) ; **Marie Chavanon** (maire de Fresnes) ; **Jean-Pierre Blazy** (maire de Gonesse) ; **Lionel Benharous** (maire des Lilas) ; **Laurent Baron** (maire du Pré-Saint-Gervais) ; **André Yuste** (maire de Lognes) ; **Michel Lebouc** (maire de Magnanville) ; **Olivier Thomas** (maire de Marcoussis) ; **Patrick Jarry** (maire de Nanterre) ; **David Ros** (maire d'Orsay) ; **Paul Miguel** (ancien président du Territoire « Paris Vallée de la Marne ») ; **Gilles Bord** (maire de Pontault-Combault) ; **Stéphane Raffali** (maire de Ris-Orangis) ; **Patrick Haddad** (maire de Sarcelles) ; **Stéphane Blanchet** (maire de Sevran) ; **Jean-Claude Kennedy** (ancien maire de Vitry-sur-Seine).